

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

#### 21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

#### 2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme | Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme | Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
MM. | Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M | Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS  
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY  
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT  
M. | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL  
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET  
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,  
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX  
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT  
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX  
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE  
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,  
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA  
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE  
MM. | Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M | Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-16  
Formation Générale

## RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

### *Compte rendu des décisions du Président prises sur délégation du Comité*

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.

Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

Décision n° 2022-48 : D'approuver les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Pertuis ayant pour objet la création de gradins ancrés dans la digue de Père Grand et de signer ladite convention ainsi que tous documents qui y sont relatifs.

Décision n° 2022-49 : « Aménagement du Trou du Pêcheur sur la commune de Chateaurenard », en vue de son exécution, pour ce qui concerne le :

Lot n°1 : Terrassement – VRD, avec l'entreprise EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, sise 430 allée des Chartreuse, 84140 MONTFAVET ;

Lot n°2 : Equipements – signalétique et aire jeux, avec le groupement TOTEM AMENAGEMENT URBAIN – SPORT PAYSAGE SERVICE, sise 690 A chemin de Talaud, 84170 MONTEUX ;

Lot n°3 : Aménagements paysagers – pontons et passerelle, avec l'entreprise LA COMPAGNIE DES FORESTIERS, sis 33 AVENUE Jean Monnet, 13410 LAMBESC ;

Décision n° 2022-50 : de signer le marché « Accord cadre à bons de commande Investigations et missions géotechniques, études de stabilité de digues, lot 1 : Etudes géotechniques » avec l'entreprise GEOLITHE, sise 181 Rue des Bécasses, Cidex 112F, 38920 CROLLES, pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois par période d'un an pour une durée maximale de 4 ans à compter sa notification.

Décision n° 2022-51 : Demande de subvention relative aux études préalables à l'opération de recharge sédimentaire sur le site de Mallemort-Mérindol auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région paca au titre des études préalables à l'opération de recharge sédimentaire sur le site Mallemort-Mérindol auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Paca à hauteur de 85 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

<u>Montant Total HT de l'opération</u> .....	85 000.00 €
<u>Agence de l'Eau (50 %)</u> .....	42 500.00 €
<u>Conseil Régional (30 %)</u> .....	25 500.00 €
<u>Autofinancement (taux 20%)</u> .....	17 000.00 €

Décision n° 2022-52 : Demande de subvention relative à l'acquisition et la maintenance de deux stations hydrométriques sur l'Eze auprès de l'Agence de l'Eau.

<u>Montant Total HT de l'opération</u> .....	105 000.00 €
<u>Agence de l'Eau (50 %)</u> .....	52 500.00 €
<u>Autofinancement MAMP (taux 50%)</u> .....	52 500.00 €

Décision n° 2023-01 : Demande de subvention relative aux études PRO – ACT – DCE pour le rétablissement de la franchissabilité piscicole à l'aval de Bonpas auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, du Département des Bouches du Rhône et du Département de Vaucluse

Montant Total HT des prestations .....	250 000.00 €
Etat (taux 30%) .....	75 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 30%) .....	75 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 10%) .....	25 000.00 €
Département de Vaucluse (taux 10%) .....	25 000.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%) .....	50 000.00 €

Décision n° 2023-02 Commande pour l'acquisition et maintenance de deux stations hydrométriques sur l'Eze et renouvellement service exploitation station sur la Durance. De signer la commande « Acquisition et maintenance de deux stations et renouvellement service exploitation station sur la Durance » avec le groupement d'entreprises TENEVIA – CENEAU, sis 17 B Chemin de la Dhuy – 38240 Meylan, en vue de son exécution, pour un montant total de 96 935,00 € HT.

Décision n° 2023-03 Attribution du marché « Acquisition de matériel de visio-conférence, avec maintenance associée » de signer le marché « Acquisition de matériel de visio-conférence, avec maintenance associée » avec l'entreprise SFR, sise 16 rue du Général Alain de Boissieu à Paris, en vue de son exécution

Décision n° 2023-04 : Modification n°1 du marché 2022/20 : « Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des affluents de la Durance, Lot 2 : Durance aval »  
 D'approuver la modification n°1 du marché « Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des affluents de la Durance, lot n° 2 : Durance Aval » concernant la variation des quantités du prix 2.4 du BPU, ainsi que l'ajout de prestations nouvelles ;  
 D'approuver l'augmentation financière du marché à hauteur de + 2 142.90 € HT représentant une plus-value de +2.9 % du montant total du marché ;  
 D'approuver le montant définitif du marché, après modification, à 76 035,40 € HT, intégrant ces prestations nouvelles.

Décision n° 2023-05: Attribution du marché « Autorisation initiale su système d'endiguement de Villelaure, avec travaux » - De signer le marché « Autorisation initiale du système d'endiguement de Villelaure, avec travaux », avec « le bureau d'études ANTEA GROUP, sis 400 Avenue du Passe-Temps, Parc Napollon à Aubagne, en vue de son exécution, pour un montant total de 149 085,00 € HT. (Toutes tranches comprises)

Décision n° 2023-06 Objet : Actualisation au titre de l'année 2023 de la demande de subvention relative aux études PRO – ACT – DCE pour le rétablissement de la franchissabilité piscicole à l'aval de Bonpas auprès du Département des Bouches du Rhône.

Montant Total HT des prestations .....	250 000.00 €
Etat (taux 30%) .....	75 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 30%) .....	75 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 10%) .....	25 000.00 €
Département de Vaucluse (taux 10%) .....	25 000.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%) .....	50 000.00 €



